Message aux pharmaciens communautaires de la Montérégie

Direction de santé publique de la Montérégie

Octobre 2025

Chers collègues pharmaciens et pharmaciennes,

La saison des virus respiratoires est à nos portes. L'influenza entraîne chaque année de nombreuses hospitalisations et décès, particulièrement chez les personnes âgées avec comorbidités. Les usagers des milieux de vie pour aînés sont particulièrement vulnérables. Une éclosion au sein d'une unité de soins dans ces milieux peut rapidement évoluer défavorablement. Bien que la gestion des éclosions de grippe dans les milieux publics (ex. : les CHSLD) soit bien encadrée par les recommandations de l'INSPQ[1], rares sont les milieux de vie privés qui en bénéficient. Pourtant, le profil des usagers des unités de soins de ces milieux, tels que les résidences privées pour ainés (RPA) et les résidences intermédiaires du programme SAPA (RI-SAPA), s'apparente à celui des milieux publics.

Face à cette iniquité, la Direction de santé publique de la Montérégie a mis sur pied un projet visant à faciliter l'application des recommandations de l'INSPQ dans les milieux de vie privés pour aînés. Ce projet implique plusieurs partenaires, dont le personnel soignant de ces milieux et les équipes des CISSS impliquées. Le projet vise notamment à améliorer la reconnaissance des signes de la maladie chez les usagers et à favoriser le dépistage sur place. Dans ce contexte, nous faisons appel à l'expertise des pharmaciens et pharmaciennes communautaires de la Montérégie.

Grâce à la Loi 31, vous êtes en mesure de prescrire le traitement ou la prophylaxie contre l'influenza aux personnes répondant à certains critères, à la suite d'une évaluation clinique individuelle, selon les recommandations de l'INESSS[2]. L'INESSS précise certaines particularités spécifiques aux usagers en unité de soins, notamment le traitement de tous les cas de grippe, sans égard à la gravité du tableau clinique ni au délai depuis l'apparition des symptômes.

En cas d'éclosion majeure d'influenza sur une unité de soins, l'INSPQ indique l'importance d'amorcer une prophylaxie pour les usagers asymptomatiques, afin de limiter l'ampleur de l'éclosion. Ce sont les équipes de prévention et contrôle des infections (PCI) affiliées aux milieux de vie qui déterminent à quel moment une éclosion est considérée majeure. Pour plus de détails sur les spécificités qui s'appliquent en unités de soins, veuillez consulter ce bulletin Sentinelle de la Direction de santé publique de la Montérégie

...2

Pour la prochaine saison grippale, les milieux de vie privés pourraient vous solliciter, en tant que pharmacie desservant l'un ou plusieurs de leurs usagers, à des fins de prescription de traitement et/ou de prophylaxie contre l'influenza. En cas d'éclosion majeure, comme la prophylaxie pourrait concerner plusieurs usagers, un formulaire de liaison sera mis à la disposition des milieux de vie privés. Ce formulaire, destiné aux pharmacies, regroupe plusieurs informations facilitant l'organisation de la prophylaxie pour les usagers asymptomatiques. Si votre pharmacie dessert un nombre important d'usagers provenant de milieux de vie privés, nous vous encourageons à communiquer avec ces milieux afin de convenir à l'avance des modalités de communication en cas d'éclosion majeure nécessitant l'envoi du formulaire de liaison.

Nous sommes conscients de l'ampleur de cette demande de collaboration et de la période d'adaptation qui sera nécessaire à son application. Toutefois, sous sommes certains que les efforts concertés de l'ensemble des partenaires permettront une meilleure gestion des éclosions de grippe en Montérégie, contribuant ainsi à réduire la morbidité et la mortalité chez cette population vulnérable.

Si vous avez des questions ou commentaires sur ce projet, veuillez communiquer avec nous via l'adresse courriel equipe.noso.agence16@ssss.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Direction de santé publique de la Montérégie

[1] https://www.inspq.qc.ca/publications/2836

[2] https://www.inesss.qc.ca/publications/repertoire-des-publications/publication/utilisation-des-antiviraux-pour-le-traitement-et-la-prophylaxie-de-linfluenza-chez-lenfant-et-ladulte-dans-le-contexte-de-la-covid-19.html